

**Mobilisons-nous! :
Sauvons nos 33 000 km de sentier.**

Terrebonne, le 19 février 2021 – La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) souhaite supporter ses 198 clubs et 4500 bénévoles qui subissent plusieurs pertes de droits de passage, en plus des agriculteurs qui eux perdent des revenus face aux comportements délinquants. **Notre réseau interconnecté de 33 000 km de sentiers est en péril.**

Chaque sortie de sentiers affecte les revenus des agriculteurs. Ces mêmes agriculteurs qui **nous** accordent gracieusement des droits de passage sur leurs terres, mais qui également contribuent à **nous** alimenter localement.

Afin de leur démontrer notre reconnaissance ainsi que notre support face à cette fâcheuse situation, et si nous voulons garder la pérennité de notre activité, nous nous devons d'être respectueux envers **notre** environnement. L'activité motoneige est de plus en plus pointée du doigt par la population générale dû aux comportements délinquants qui affectent différentes sphères d'activité : ski de fond, trappage, plantations, etc. Les impacts sont autant à l'échelle provinciale qu'au niveau de la faune ou la flore, de la population et des terres privées.

Nous nous devons d'agir ensemble afin de contrer ce fardeau qui pèse sur l'activité motoneige présentement.

Nous demandons donc à tous les motoneigistes de conscientiser, sensibiliser, informer et éduquer leurs confrères et faire leur part en adoptant des comportements sécuritaires et responsables.

Ensemble, avec un effort collectif, nous ferons la différence sur cette regrettable situation et pourrons ainsi sensibiliser le motoneigiste délinquant à la cause.

Sensibilisation accrue

La FCMQ a le mandat d'accroître la sensibilisation à l'adoption des comportements sécuritaires et responsables auprès des motoneigistes. Pour ce faire, les agents de surveillance de sentier s'assureront, et vérifieront lors de leurs sorties, que le respect des terres privées soit adopté. Pouvant compter sur la bonification de leur rôle avec la refonte de la loi VHR, les agents de surveillance de sentier provinciaux peuvent maintenant se rendre au lieu où circulent, ou sont immobilisés des véhicules hors route permettant ainsi une meilleure application de la loi.

À propos de la FCMQ

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec est un organisme à but non lucratif comptant plus de quarante-six années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 198 clubs membres et de leurs 100 000 membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, qu'elles soient initiées ou non-initiées à la motoneige ou encore simples touristes. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l'entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.